

DEMANDE D'ATTESTATION DE MISSION DANS LE CADRE D'UN DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL PAR ACTE SOUS SIGNATURE PRIVÉE CONTRESIGNÉ PAR AVOCATS

Formulaire à adresser par l'avocat au président du bureau d'aide juridictionnelle à compter du 1er janvier 2017

AIDE JURIDICTIONNELLE

(Article 39-1 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique et Articles 118-3 et 118-5 du décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991)



www.justice.gouv.fr

Je soussigné, Maître, avocat inscrit au barreau de, sollicite la délivrance d'une attestation de mission pour l'assistance de M ^{me} / M. :
bénéficiant de l'aide juridictionnelle par décision N° B.A.J.: LLLLLLLLLL
du bureau d'aide juridictionnelle de
en date du : LL/LLLL
Le divorce par consentement mutuel par acte sous signature privée contresigné par avocats pour lequel j'ai été désigné
□ a abouti Vous voudrez bien trouver ci-joint : - une copie de la décision d'admission à l'aide juridictionnelle ; - une attestation de dépôt de l'acte délivrée par le notaire ; - un extrait de la convention portant sur la répartition des frais entre les époux.
 □ n'a pas abouti Vous voudrez bien trouver ci-joint : une copie de la décision d'admission à l'aide juridictionnelle ; les correspondances portant la mention « officiel » ; un récapitulatif des diligences accomplies¹ :
Fait à, le L/L/LLL SIGNATURE

¹ Le récapitulatif des diligences accomplies peut être complété sur papier libre.